



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **L'ANNONCE DE STOLT LNGAZ RÉJOUIT LE CLD ET LA MRC DE BÉCANCOUR**

**Bécancour, le 24 août 2015** – Le CLD et la MRC de Bécancour sont heureux de la bonne nouvelle annoncée par le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, soit que Stolt LNGaz puisse aller de l'avant pour le développement officiel de son projet situé dans les installations du Parc industriel et portuaire de Bécancour sur le territoire de la Ville de Bécancour.

*« Nous sommes très heureux d'accueillir une telle entreprise sur notre territoire. La venue de cette industrie est un apport économique important pour la région et ses environs. Avec la fermeture de la Centrale nucléaire de Gentilly-II, des conséquences économiques significatives se sont fait ressentir dans les secteurs de notre région. L'installation d'une telle usine sur notre territoire confirme qu'il est possible de conjuguer activités industrielles et respect de l'environnement »,* mentionne Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Le CLD de la MRC de Bécancour, la MRC de Bécancour et la Ville de Bécancour avaient déposé conjointement un mémoire en mars 2015 dans le cadre des auditions publiques tenues par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le mémoire recommandait l'implantation de l'installation de liquéfaction de gaz naturel dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour.

*« Cette annonce ne peut que nous réjouir. Dans un contexte économique difficile où la grande industrie est toujours perçue comme le principal employeur, voire comme un « pilier » de l'activité économique régionale, le projet de l'usine de liquéfaction de gaz naturel créera de nouveaux emplois directs et indirects. Nous souhaitons que les jeunes puissent bénéficier des nouveaux emplois, contribuant ainsi à diminuer l'exode régional déploré depuis plusieurs années. De plus, nous souhaitons fortement que l'entreprise priorise les entrepreneurs de la région, dans la mesure où ceux-ci se qualifient pour les mandats et que leurs offres sont concurrentielles dans les mandats de sous-traitance et comme fournisseurs »,* souligne monsieur Michel Blanchette, président du CLD de la MRC de Bécancour.

### **À propos du CLD de la MRC de Bécancour**

Le CLD de la MRC de Bécancour est le guichet unique pour les entrepreneurs de la MRC de Bécancour. Il accompagne une personne qui est à l'étape d'une idée d'un projet en entrepreneuriat, en démarrage ou en développement de son entreprise. Ceux-ci s'adressent au CLD qui mobilisera tous les acteurs de l'entrepreneuriat de la MRC de Bécancour afin de maximiser le succès de son projet.

### **À propos de la MRC de Bécancour**

La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents.

À ces responsabilités se greffent d'autres compétences qui proviennent du gouvernement, tels la gestion des lots intramunicipaux, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, la couverture de risques en sécurité incendie, le tourisme et le développement économique régional par le biais du Centre local de développement (CLD).

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités, une communauté autochtone Abénakise, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km<sup>2</sup>. Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

- 30 -

Pour information :

Daniel Béliveau  
Directeur général CLD et MRC  
819 298-3300, poste 226  
[d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca](mailto:d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca)

Source :

Isabel Rouette  
Conseillère en communication  
819 298-3300, poste 243  
[i.rouette@cldbécancour.qc.ca](mailto:i.rouette@cldbécancour.qc.ca)